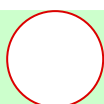




Sa croissance plus rapide que toutes les autres espèces, sa densité de feuillage, les substances toxiques pour les autres végétaux dégagées par ses racines, sa facilité d'adaptation à des milieux très variés, son cycle végétatif parfait sous nos climats, en font une colonisatrice hautement performante ... et une menace durable, pour tout un écosystème ...

Au stade actuel, il paraît illusoire de vouloir l'éradiquer, il est par contre nécessaire et urgent d'en maîtriser l'envahissement.



Quelques recommandations

- ➔ Fauches répétées (3 à 5 fois par an) pendant plusieurs années avec destruction des déchets verts (séchage et brûlage ou mise en déchetterie) et en évitant que les tiges tombent dans le cours d'eau.
Préférer les périodes chaudes et sèches
- ➔ Ne pas broyer pour ne pas disséminer les morceaux, favoriser les coupes les plus nettes possible
- ➔ Replantation d'une végétation adaptée aux bords de cours d'eau (saules, aulnes, frêne...) pour concurrencer.
- ➔ Arrachage des plants isolés et des petits massifs.
- ➔ Dans certains cas il est possible de recouvrir les souches avec une solide bâche opaque pendant plusieurs mois (au risque également de déséquilibrer la flore en place)



Le gyrobroyage : première source de dissémination

Pour les entreprises, les collectivités, les agriculteurs :

- ➔ Après travail sur un terrain contaminé par la Renouée du Japon, il est impératif de nettoyer minutieusement l'ensemble des outils pour ne pas disséminer de rhizomes ailleurs.
- ➔ La terre décaissée sur un terrain contaminé doit absolument être mise en décharge et en aucun cas être réutilisée ou entreposée ailleurs.

Pour les particuliers :

- ➔ Ne pas planter de Renouée du Japon sur son terrain.
- ➔ Repérer les premières pousses et les déterrer entièrement en s'efforçant de récupérer l'intégralité du rhizome.
- ➔ Ne pas laisser de berges nues (favorables à l'installation de la Renouée, éviter les coupes à blanc).
- ➔ Être vigilant sur l'origine des apports de terre sur son terrain (présence éventuelle de rhizomes de Renouée).

Remarque : L'utilisation de produits phytosanitaires est peu efficace et dangereuse pour les milieux aquatiques.